

# Formations gratuites à Nantes, Angers, Laval, Le Mans et La Roche sur Yon...

700 000 bénévoles s'investissent dans plus de 55 000 associations en Pays de la Loire, parmi eux près de 300 000 bénévoles réguliers. Véritables piliers de la vie associative, ils participent à la vitalité et l'attractivité économique, sociale et culturelle de notre territoire. L'engagement de ces bénévoles dans des projets collectifs mobilisent des compétences qu'il faut sans cesse renouveler, dans un contexte mouvant et exigeant.

Le Conseil Régional, attaché aux valeurs et principes liés au fait associatif et à la loi de 1901, contribue à la construction d'une société du mieux vivre ensemble en soutenant le secteur associatif de manière transversale, notamment au travers de la formation de ses bénévoles. C'est le sens du financement par la Région de ce programme de formations mis en place par son partenaire privilégié, la Conférence Permanente des Coordinations Associatives. La subvention régionale apportée à ce programme permettra de conserver la gratuité du dispositif pour les bénévoles intéressés.

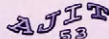
- Rôles et missions des membres d'une association
  - Mobilisation des bénévoles
- Responsabilités juridiques et assurances
  - Gestion comptable
- Recherche de financement
  - Utilité Sociale
  - Communication
  - Fonction employeur

Suivez-nous sur [www.cpcpa-pdl.org](http://www.cpcpa-pdl.org)

CPCPA Pays de la Loire / 9 rue des Olivettes - BP 74107 - 44041 NANTES Cedex 1 - mail : [cpcpa.pdl@gmail.com](mailto:cpcpa.pdl@gmail.com) / Tél. 02 51 86 33 12



les francas



APESS 53

**cpcpa** Pays de la Loire  
Conférence permanente des coordinations associatives

Avec le soutien du :  Conseil régional  
**PAYS DE LA LOIRE**

**BÉNÉVOLES,  
SE FORMER  
POUR MIEUX S'INVESTIR**



PROGRAMME • 2012

**53  
MAYENNE**

Les réseaux associatifs, acteurs de la formation des bénévoles et membres des coordinations qui composent la **CPCA (Conférence Permanente des Coordinations Associatives) Pays de la Loire** ont mis en commun leurs savoir-faire et ingénieries pour vous proposer un programme de formation des bénévoles. Ces formations sont faites pour vous aider à développer vos compétences afin de mieux vous investir dans le projet de votre association. Ce programme de 8 formations, coordonné par la CPCA et financé par le Conseil Régional, est gratuit et ouvert à l'ensemble des bénévoles de la Région...

Formation	Intitulé	Contenu	Date et horaire
1	Rôles et missions des membres d'une association	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier la place de chacun dans son association et les liens entre les différentes fonctions occupées.</li> <li>Accompagner les participants à identifier les éléments permettant de favoriser une bonne lecture, par tous, des rôles des uns et des autres, en dépassant la notion de responsabilité administrative.</li> </ul>	02/02/12 et 08/02/12 - 19h - 21h
2	Mobilisation des bénévoles	<p>Faciliter le renouvellement des responsables associatifs et la participation d'un plus grand nombre de bénévoles, avec échanges de pratiques entre les participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>États des lieux du projet associatif, des pratiques...</li> <li>Repérage des freins et des manques,</li> <li>Techniques de renouvellement du conseil d'administration,</li> <li>Exemples de pistes d'action</li> </ul>	06/03/12 et 15/03/12 - 18h15 - 20h45
3	Responsabilités juridiques et assurances	<ul style="list-style-type: none"> <li>Connaître la responsabilité civile et pénale des responsables associatifs</li> <li>S'approprier les obligations en terme d'assurances et les mettre en œuvre : formalités, procédures...</li> </ul>	03/05/12 - 18h15 - 20h30
4	Gestion Associative	<p>Introduire les connaissances de base, une méthodologie, et apporter des outils pour la gestion et la comptabilité de l'association.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le budget et compte de résultat : de l'élaboration au suivi</li> <li>Les mécanismes de la comptabilité : gestion des comptes et trésorerie</li> <li>Le bilan</li> <li>Le rôle du trésorier et la présentation des comptes</li> </ul>	22/03/12 29/03/12 05/04/12 - 18h15 - 20h45
5	Recherche de financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Connaître les différentes sources de financement et les stratégies de mise en œuvre.</li> <li>S'approprier le dossier de demande de subvention</li> <li>Savoir produire une évaluation du projet subventionné</li> </ul>	02/05/12 et 10/05/12 - 19h - 22h
6	Utilité sociale	<p>Savoir identifier l'utilité sociale de son association afin d'asseoir des relations durables avec ses partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Une démarche et des outils pour afficher une vision globale de son projet et valoriser son utilité sociale</li> <li>Construire et formaliser un partenariat équilibré. Identifier les différents types de partenariat</li> <li>Évaluer, rendre compte pour crédibiliser son action</li> </ul>	12/01/12 26/01/12 09/02/12 - 18h30 - 21h30

7	Communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>Donner les outils de base pour mieux communiquer, en interne et en externe, sur son projet et ses activités</li> <li>Construire une stratégie de communication pour son association</li> </ul>	29/02/12 14/03/12 28/03/12 - 18h30 - 21h30
8	Fonction employeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Connaître les droits et obligations de la fonction employeur</li> <li>Se familiariser avec la pratique du recrutement : fiches de poste, entretien,...</li> <li>Faciliter la gestion d'un conflit</li> <li>Connaître les outils spécifiques : emplois aidés, groupement d'employeurs,...</li> </ul>	7/03/12 et 21/03/12 18h30 - 21h30

#### Renseignements pratiques :

Les 8 formations sont gratuites et accessibles à tous les bénévoles de la Région. L'inscription est obligatoire et se fait directement auprès de la CPCA Pays de la Loire, prioritairement par mail, en remplissant le bulletin d'inscription.

Lorsque vous vous inscrivez à une formation, vous vous engagez à participer à l'ensemble des modules (de 1 à 3 modules selon les thématiques).

La date du premier module est fixe, mais il est possible de modifier la ou les suivante(s) selon la demande.

Le nombre de places est limité à 20 personnes. Vous recevrez la confirmation de votre inscription ainsi que l'adresse exacte de la formation, quelques semaines avant le début de la formation.

Des programmes de formations similaires sont également mis en place sur Nantes, Angers, Le Mans et la Roche-sur-Yon.

Ils sont téléchargeables sur le site de la CPCA Pays de la Loire : [www.cPCA-pdl.org](http://www.cPCA-pdl.org)

Les formations sont assurées par les réseaux associatifs :



Pour les années futures, la CPCA et ses réseaux souhaiteraient pouvoir répondre à vos attentes, et vous proposer des formations plus proches de chez vous. Que vous vous inscriviez ou non à des formations de ce programme, n'hésitez pas à nous faire part de vos besoins en complétant le bulletin d'inscription et renseignements joint...

#### Renseignements et inscriptions auprès de :

##### CPCA Pays de la Loire

9, rue des Olivettes - BP 74107 - 44041 NANTES Cedex 1  
Tél : 02 51 86 33 12 - Fax : 02 51 86 33 29  
[cPCA.pdl@gmail.com](mailto:cPCA.pdl@gmail.com) - [www.cPCA-pdl.org](http://www.cPCA-pdl.org)

Association loi 1901, la CPCA Pays de la Loire est l'instance de représentation du mouvement associatif organisé, et rassemble à ce jour 10 coordinations associatives régionales représentatives des divers domaines de l'activité associative : développement rural, éducation, familles, jeunesse et éducation populaire, sanitaire et social, sport, tourisme social...

Elle regroupe environ 55% des associations de la région. La CPCA a pour objectifs :

> De contribuer à promouvoir la vie associative dans son ensemble.

> De rassembler et défendre les acteurs de la vie associative qui adhèrent aux valeurs de citoyenneté, démocratie et de respect des droits de l'homme.

> De faciliter la pleine reconnaissance des associations par le dialogue et la négociation avec les pouvoirs publics.